

Remouchamps, le 23 août 2021

Madame, Monsieur, chers Parents, cher(e)s Elèves,

Ces mois d'été que nous espérons ressourçants après une longue période difficile ont malheureusement été douloureux et dévastateurs pour la région et pour beaucoup d'entre nous.

Dès la rentrée, pour l'ensemble des élèves, nous serons particulièrement attentifs aux situations difficiles et ferons le point avec chacun(e) pour qu'il puisse démarrer l'année scolaire de manière confortable et sereine, avec le matériel nécessaire.

### • Mesures sanitaires

Les consignes sanitaires pour la reprise viennent d'être précisées par une circulaire :

- Cours en présentiel à 100 %.
- Port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs pour les membres du personnel et pour les élèves dans tous les contacts qui ont lieu lorsqu'ils sont en mouvement ou qui ont lieu en dehors de la classe. Le masque peut par contre être enlevé lorsqu'ils sont installés pour le cours, pour une réunion ou encore lors de la consommation des repas.
- Stages et activités extra-muros d'une ou plusieurs journées autorisées.
- Cantine ouverte et repas en groupe-classe dans le réfectoire.
- Cours d'éducation physique dans le respect des protocoles du secteur.
- Vigilance sur l'aération régulière des locaux.
- Hygiène des mains renforcée.
- Présence de tiers dans l'école limitée au nécessaire.

Toutes ces consignes seront rappelées et détaillées lors de l'accueil des élèves.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène liées à la crise sanitaire, nous vous demandons de **déposer votre enfant à l'école et de ne pas rentrer dans l'établissement. Des gels hydroalcooliques seront disponibles dans l'entrée. Nous demandons à chaque élève de se désinfecter les mains à chaque entrée dans les bâtiments.**

### • Organisation de la rentrée

Afin que vous puissiez préparer au mieux la rentrée scolaire, nous vous envoyons et vous rappelons les derniers renseignements pratiques :

#### **Le mercredi 1 septembre à 8h25 :**

- **Remise des travaux de vacances** et évaluations selon l'horaire indiqué en juin :

##### Pour les élèves de 1<sup>ère</sup>

- Remise du travail à la permanence **le mercredi 1 septembre** entre 8h25 et 12h.
- Si le professeur l'a demandé, évaluation et remise du travail au professeur responsable **le mercredi 1 septembre** à 8h25 Français, 9h15 Math, 10h20 Langues, 11h10 EDM, 12h Sciences.

##### Pour les élèves de 2<sup>ème</sup>

- Remise du travail à la permanence **le mercredi 1 septembre** entre 8h25 et 12h.

- **Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>, entre 8h15 et 12h** à votre meilleure convenance : remise des livres, fascicules d'exercices, reprise des documents administratifs manquant dans le dossier.

**Le jeudi 2 septembre à 8h25 :**

**Rentrée pour les élèves de 1<sup>ère</sup> Commune et du degré différencié. Fin des cours à 11 h 45.**

Les élèves seront accueillis par leur titulaire et leur co-titulaire. Pour la rentrée, nous leur demandons de venir avec leur journal de classe, leur plumier et des feuilles. Les précisions concernant les fournitures scolaires seront données et l'horaire sera distribué.

**Le vendredi 3 septembre à 8h25 :**

**Rentrée pour les élèves de 2<sup>ème</sup> Commune et les "DASPA". Fin des cours à 11 h 45.**

Ces élèves seront accueillis par leur titulaire et leur co-titulaire. Nous leur demandons de venir avec leur journal de classe, leur plumier et des feuilles. Les précisions concernant les fournitures scolaires seront données et l'horaire sera distribué.

**Les élèves de 1<sup>ère</sup> Commune et du degré différencié commenceront à travailler selon un horaire particulier. Il faudra donc prévoir le matériel (farde, plumier, feuilles, livres...) pour bien démarrer. Fin des cours à 11 h 45.**

**Le lundi 4 septembre**

Les cours reprennent pour **toutes les classes et se terminent selon l'horaire normal (15h35).**

• **Frais de scolarité**

Suivant l'année dans laquelle votre enfant sera l'année prochaine, nous vous demandons de verser le montant repris dans le tableau ci-dessous **pour le 25 août**, sur le compte BE86 8002 0347 4150 en indiquant le nom et prénom de votre enfant en communication. Conformément au décret « Missions » (joint en annexe), voici les frais qui vous sont réclamés. Les frais indiqués comme facultatifs sont des frais non obligatoires mais pour lesquels vous avez marqué votre accord par défaut (sauf avis contraire par écrit de votre part).

	Description	Frais obligatoires	Frais facultatifs	
<b>1<sup>ère</sup> commune</b>	Photocopies	40€		
	Livre théorie + exercices en math		40€	
	Prêt roman en français	2€		
		<b>Total à payer sur le compte :</b>		<b>82€</b>
<b>2<sup>ème</sup> commune</b>	Photocopies	40€		
	Livre théorie + exercices en math		40€	
		<b>Total à payer sur le compte :</b>		<b>80€</b>
<b>Différenciées</b>	Photocopies	40€		
	Focus en français et s'entraîner au CEB		30€	
		<b>Total à payer sur le compte :</b>		<b>70€</b>

Par ailleurs, nous sommes tenus de vous informer des frais qui vous seront réclamés durant l'année. Vous les trouverez ci-après.

**Attention ! Pour ceux-ci, NE PAYEZ PAS MAINTENANT ! On vous les réclamera au fur et à mesure de leur organisation durant l'année.**

	1C	2C-2S	Différenciées
Natation : bus + entrée à la piscine (1 <sup>ère</sup> )		85	85
Excursion à Louvain-la-Neuve (2 <sup>ème</sup> )		14	
Excursion au Pays de Herve (2 <sup>ème</sup> )		16	
Excursion à Bruxelles ou Liège (1 <sup>ère</sup> )	15		
Théâtre (tous)	10	10	10

*Remarque : La piscine d'Aywaille est actuellement fermée suite aux inondations. Nous ne sommes pas certains que les élèves puissent bénéficier de cours de natation durant cette année scolaire. Dans le cas contraire, ils seront dispensés aux élèves de 2C-1D-2D.*

- **Matériel**

Nous vous rappelons également la liste des fournitures classiques :

Pour 1 <sup>ère</sup> commune et différenciées	Pour 2 <sup>ème</sup> commune et 2S
1 classeur A4 épais (8cm) 2 anneaux	1 classeur A4 épais (8cm) 2 anneaux
2 blocs de feuilles A4 quadrillées 2 trous	2 blocs de feuilles A4 quadrillées 2 trous
2 blocs de feuilles A4 commerciales 2 trous	2 blocs de feuilles A4 commerciales 2 trous
1 cahier de brouillon quadrillé	1 cahier de brouillon quadrillé
1 pochette d'intercalaires A4 10 positions	1 pochette d'intercalaires A4 10 positions
1 équerre aristo	1 équerre aristo
1 compas	1 compas
1 règle de 30 cm transparente	1 règle de 30 cm transparente
1 farde de présentation 20 pochettes	
1 bloc de dessin feuille blanche 200gr	
1 feutre noir fin (0.4mm)	
1 crayon HB2 noir	

Chaque élève doit avoir un plumier en ordre avec stylo, crayon noir, gomme, paire de ciseaux, tube de colle, crayons de couleurs (pas des « Evolution »), taille crayon, marqueurs...

Pour le cours d'Education physique, les professeurs demandent d'avoir un T-Shirt, un short ou caleçon et une paire de chaussures de sports **réservés** pour le cours.

- **Absences**

Afin de gérer au mieux les **absences**, nous vous demandons de **prévenir l'éducateur responsable le matin du jour d'absence de votre enfant en téléphonant au 04/ 384 41 78 ou par mail à l'adresse : [educs-saintjo@hotmail.com](mailto:educs-saintjo@hotmail.com)**

- **Aménagements raisonnables**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, un décret permet à tout élève qui présente **des besoins spécifiques** de bénéficier d'**aménagement raisonnables** matériels, organisationnels ou pédagogiques appropriés. Le législateur prévoit que, pour bénéficier de ces aménagements raisonnables, un diagnostic de moins d'un an (au moment où la demande est introduite pour la 1<sup>ère</sup> fois auprès d'un établissement scolaire) est obligatoire. Si votre enfant est concerné, veuillez prendre contact avec la direction afin de se concerter pour établir les aménagements raisonnables.

Nous vous remercions pour la confiance nouvelle ou renouvelée que vous mettez dans notre établissement et vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, cher(e)s Elèves, en notre entier dévouement aux jeunes qui nous sont confiés.

Caroline Close  
Directrice du 1<sup>er</sup> degré